

## Vie scientifique

# « Pauvreté hydraulique et crise sociale : perspectives de recherche et d'action »

## Compte rendu de colloque (Agadir, Maroc, 12-15 décembre 2005)

Annabelle Houdret<sup>a</sup>, Sabine Girard<sup>b</sup>

<sup>a</sup> Politologue, Institut für Entwicklung und Frieden (INEF), Geibelstrasse 41, 47057 Duisburg, Deutschland

<sup>b</sup> Géographe, UR Aménités et dynamiques des espaces ruraux, CEMAGREF, 50 avenue de Verdun, Gazinet, 33612 Cestas, France

Ce colloque international a été organisé par l'Institut de recherche pour le développement (IRD, France), l'Université d'Agadir, le Centre de recherches pour le développement international (CRDI, Canada) et la fondation Ford. Quarante-cinq communicants, provenant de vingt-deux pays différents, étaient invités à débattre du sujet dans une région elle-même fortement affectée par la pénurie en eau. La question des rapports entre les modes de gestion de l'eau et la persistance de la pauvreté est aujourd'hui encore relativement peu abordée dans les travaux de recherche en sciences humaines et sociales. L'organisation du colloque visait à combler le fossé entre le monde académique et celui des organisations de la société civile, en invitant les deux parties à présenter leurs cas d'étude et/ou de leurs actions et à en débattre. La forte similitude des problèmes liés à l'allocation de l'eau de par le monde a facilité les échanges et a créé des débats riches et animés.

Une sortie sur le terrain dans la vallée du Souss, le premier jour de la rencontre, a permis d'introduire le sujet. Cette région du Sud du Maroc, première zone de production du pays en agrumes, fait face à une pénurie en eau croissante et à un abaissement spectaculaire des nappes phréatiques. Les liens entre la raréfaction de la ressource en eau et les difficultés sociales qu'elle provoque sont apparus nettement. Une partie des usagers de l'eau, principalement des petits agriculteurs familiaux, se retrouve marginalisée, n'ayant pas les moyens financiers individuels pour rechercher de nouvelles sources d'eau (forage souterrain) ou pour optimiser la faible

ressource existante (irrigation localisée). L'agriculture familiale décline, entraînant une forte émigration vers les centres urbains ou l'étranger, tandis que les exploitations les plus performantes, à forte capacité d'investissement et tournées vers l'export, se développent.

Cette question du rôle de l'allocation de l'eau dans le développement local et pour la stabilité sociale a été au centre des débats pendant les quatre jours du colloque. Les communications, d'origines géographiques aussi diverses que l'Inde, le Brésil ou encore l'Afrique du Sud, ont montré l'importance de la marginalisation sociale découlant de la marginalisation hydraulique, celle-ci concernant l'allocation aussi bien de l'eau potable que de l'eau d'irrigation. Quatre ateliers ont structuré la réflexion : le premier sur les liens entre l'eau et la pauvreté ; le deuxième sur les possibles moyens d'action dans le domaine de la gestion de l'eau pour lutter contre la pauvreté ; le troisième sur les politiques et les modes de gouvernance de l'eau et leurs impacts sur la pauvreté ; le quatrième atelier, consacré à l'exposé de cas marocains, a permis, en complément de la sortie du premier jour, de resituer les débats dans le contexte local. La projection de documentaires, réalisés sur différents cas d'étude par certains intervenants, a illustré la complexité et la diversité des situations de par le monde.

Cette rencontre a permis une réflexion commune sur la signification des termes de « pauvreté hydraulique » et de « crises sociales » et sur les liens qui les unissent. La pauvreté hydraulique peut être considérée à la fois comme le déficit de la ressource en eau et comme ses conséquences sur les conditions de vie de ses usagers dans tous ses aspects : économiques, sociaux, culturels, sanitaires, etc. Elle peut être liée à un défaut d'accès à la

Auteur correspondant : A. Houdret,  
ahoudret@inef.uni-due.de

ressource et/ou à un défaut de participation à sa gestion. Cette pauvreté est simultanément l'origine et le résultat de graves difficultés sociales. Plusieurs communicants ont tenté de représenter graphiquement les différents éléments qui lient, de manière rétroactive, pauvreté, eau et société : outre les conditions d'accès à la ressource (et le fait de pouvoir en être exclu) et le niveau de participation à la gestion de l'eau, que l'on vient d'évoquer, interviennent les capacités à effectivement gérer la ressource, les aléas des revenus dépendants de l'accès à la ressource, etc. Le désengagement progressif de l'État dans le secteur de la gestion de l'eau potable comme de l'irrigation, le rôle croissant des entreprises privées et la libéralisation des échanges sont apparus comme des facteurs-clés des transformations importantes en cours dans de nombreux pays.

Face aux crises sociales engendrées, plusieurs communications ont insisté sur les moyens d'action de la société civile. Ainsi, inspirées par la Constitution sud-africaine, certaines ONG indiennes ont obtenu, par des procès légaux, la reconnaissance du droit de tous à l'eau potable. Autre exemple, la société civile équatorienne s'est organisée en forum national pour redéfinir et influencer la politique de l'eau du pays, également reflet d'autres inégalités au sein de la société.

Les contributions ont reflété le caractère politique de l'allocation de l'eau. L'eau peut être utilisée comme un outil d'exclusion, comme dans le cas du conflit israélo-palestinien, ou comme une faveur octroyée à certaines fins politiques, comme dans le cas de villages marocains et tunisiens. À l'inverse, l'eau peut également s'avérer être un outil de compensation des inégalités sociales, comme à Johannesburg. Dans cette ville, un minimum vital d'eau potable est octroyé gratuitement à tous et le prix de l'eau croît exponentiellement avec sa consommation. Il existe par ailleurs des systèmes de tarification proportionnelle au niveau de vie, comme dans le cas de Bogota. Au final, malgré la grande diversité des contextes, des infrastructures et des modes de gestion de l'eau présentés, de nombreuses similitudes ont pu être constatées, notamment quant à la gravité de la situation hydraulique,

aux échecs et aux déficits des politiques publiques, et aux instabilités sociales qu'ils peuvent causer.

Les débats autour de ces questions n'ont pas toujours pu être suffisamment approfondis pour dégager des repères pour des actions concrètes, notamment pour une meilleure cohérence et une meilleure coopération entre le monde de la recherche et celui des organisations de développement. Néanmoins, la richesse des échanges, autant dans le cadre des débats que de manière informelle hors des ateliers, entre chercheurs et membres de la société civile, entre seniors et doctorants, entre habitants du Sud et habitants du Nord, a permis une importante sensibilisation réciproque sur certains aspects. Entre autres, le colloque a été l'occasion d'un fort rapprochement entre personnes s'intéressant aux services d'eau urbains et personnes s'intéressant à la gestion de l'eau agricole. Les problématiques et les faits s'avèrent suffisamment similaires pour que des approches communes ou complémentaires puissent être envisagées, autant pour la compréhension des processus et des dynamiques que pour la recherche de solutions en termes d'action.

Le débat final du colloque a reflété les interrogations majeures soulevées lors des quatre jours. La gestion de l'eau est avant tout une question de choix politique. En fonction de la valeur et du statut qui lui sont accordés, l'eau peut devenir un facteur d'exclusion ou au contraire un moyen de lutte contre la pauvreté. La reconnaissance, dans de nombreux textes légaux, de l'eau comme un droit humain fondamental ne suffit pas pour que tous puissent en jouir. Le débat est resté ouvert sur la tarification de l'eau : doit-elle et peut-elle être gratuite ? Comment minimiser l'exclusion face aux coûts de son exploitation ? Comment maintenir la responsabilité des États, même en cas de privatisation des services de l'eau ? Si les réponses à ces questions ont été à peine amorcées, des pistes de collaborations sont nées pour travailler à les compléter.

La publication des actes du colloque par l'IRD est prévue pour l'année 2007. La liste des communications est disponible sur le site Internet : [https://www.mpl.ird.fr/UR044/projets/liste\\_communications.htm](https://www.mpl.ird.fr/UR044/projets/liste_communications.htm)